

**DEPARTEMENT  
DU DOUBS**

**ARRONDISSEMENT  
DE BESANCON**

**CANTON DE SAINT VIT**

**COMMUNE DE SAINT VIT  
25410 SAINT-VIT**

**EXTRAIT**

*Du Registre de délibérations du Conseil Municipal*  
Séance du mois de juin

L'an deux mille vingt et un, le 16 juin à 20 h 30

**Date de convocation :**

09/06/2021

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Vit légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal ROUTHIER, Maire.

**Date d'affichage :**

23/06/2021

**Secrétaires :** Anne BIHR, 1<sup>ère</sup> adjointe assistée de Patricia VALLY

**Nombre de conseillers  
en exercice :**

26

**Etaient présents :** Pascal ROUTHIER, Anne BIHR, Valérie BORDY, Arnaud BOVIGNY, Sophie CHARRIERE, Martine COMPANT, Thierry COURTOIS, Serge DEMARTHE, Viviane GAUDEL, Pascal HERRMANN, Jean-Pierre LAFORGE, Marie-Lise LAMIDEY Nathalie MULENET, Dominique NICOLIN, Alain OLIEL, Jean-Luc REMOND, Arnaud VERDENET, Jeannine VIENNET.

**N°2021-06-045**

**Objet de la délibération :**

Subvention de  
fonctionnement pour  
2021 au club de basket

**Absents excusés :** Réjane SIZINE

**Procurations :** Edith REBILLET à Jeanine VIENNET  
Laurence CORNIER à Dominique NICOLIN  
Stéphane PRETRE à Jean-Luc REMOND  
Laurent THIRIOT à Anne BIHR  
Carlos FONTINHA à Pascal ROUTHIER  
Jean-Louis MONTRICHARD à Viviane GAUDEL  
Marie-France BARRAUX à Valérie BORDY

Résultat du vote

Pour : 25  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 30 minutes, l'assemblée peut délibérer valablement.

**Nombres de conseillers :**

En exercice : 26  
Présents : 18  
Représentés : 7  
Absents : 1

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le compte-rendu de la séance du 27 avril. Le Conseil Municipal n'émet aucune observation, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

Le club de basket « Star basket » installé à Saint-Vit a fait une demande de subvention de fonctionnement de 5 000 € pour l'année 2021.

Il est rappelé que les demandes de subvention sont examinées avant le vote du budget primitif en début d'année. Cependant, à cette période, le club de basket était en phase de

Envoyé en préfecture le 24/06/2021

Reçu en préfecture le 24/06/2021

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 025-212505275-20210616-2021\_06\_045-DE

réorganisation, celui-ci n'a pu déposer une demande dans les délais, et demande à la commune aujourd'hui de lui allouer une subvention de fonctionnement.

**Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité décide :**

- ✓ **Le versement d'une subvention de 5 000 €uros au club de basket.**

*Pour : 25    Contre : 0    Abstention : 1*

Délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

**Le Maire,**

